

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- procurations : 7
- absent excusé : 0
- ayant pris part au vote : 33

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille vingt-trois et le 15 février à 19 heures 24, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 9 février 2023, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEUILLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, M. MERLEY M. MOLET, MME CELERIER, M. BAMIERE, MME TOULZE, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, MME SERRET-PERES, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN, M. DEHOURS

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. ORTIC), M. PUGET (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. GARDE (POUVOIR A M. MERLEY), M. COMBE (POUVOIR A M. ROUX), MME JARRIGE (POUVOIR A MME CELERIER), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS)

Etait absent excusé : -

M. BAMIERE est élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2023/05

Objet : Fête de l'arbre – signature d'une convention avec « la Maison de l'initiative ».

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'intention portée par la municipalité d'organiser les 15 et 16 avril 2023 la « fête de l'arbre ». Cette manifestation, organisée en collaboration avec de nombreux partenaires de la ville dont Nord-Est Toulousain en Transition (NETT), s'inscrit dans la suite du projet de plantation de la micro-forêt au sein de l'espace vert situé entre les avenues de Cornaudric et des Tourterelles. L'objectif de cette opération est de mettre en lumière le patrimoine vert de la ville, ses arbres remarquables, ses espaces naturels tout en sensibilisant les citoyens de tout âge à la richesse et la protection de leur environnement direct.

Dans le cadre de cette manifestation, une animation de grimpe dans les arbres est proposée gratuitement aux citoyens. Cette activité, encadrée par un professionnel, permettra aux Unionnais inscrits d'escalader le cèdre du Liban du parc Malpagat. L'organisateur fera son affaire des conditions de sécurité qui correspondront à l'exercice proposé, et ce sans porter préjudice à l'arbre (pas de coupe de branche vivante, de pose de clou, vis, de barre métallique).

Cette mise à disposition au bénéfice du partenaire s'entend à titre gratuit, et fait l'objet d'une convention d'occupation ponctuelle du site en question.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec « la Maison de l'initiative ».

Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le **17 FEV. 2023**

ID : 031-213105612-20230217-D2023_05_1-DE

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec « la Maison de l'initiative ».

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

- Transmis le **17 FEV. 2023**

- Affiché le **17 FEV. 2023**

Pour le Maire,
et par délégation,
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

